

# APPEL À CANDIDATURE

## Un(e) accompagnateur(trice) de direction pour le diocèse de Tournai (Hainaut)

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique ([SeGEC](#)) recrute pour la Direction de l'enseignement secondaire.

### Contexte

Dans le contexte du [Pacte pour un Enseignement d'excellence](#), pour soutenir la mise en œuvre d'un ensemble de réformes, le Pouvoir régulateur organise par [décret](#) une [cellule de soutien et d'accompagnement](#) (CSA) par niveau d'études de l'enseignement obligatoire (fondamental et secondaire).

Ainsi la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC coordonne plusieurs équipes de conseillers au soutien et à l'accompagnement pour l'enseignement secondaire :

- Des équipes de conseillers au soutien et à l'accompagnement des pratiques pédagogiques ;
- Des équipes de conseillers au soutien et à l'accompagnement du pilotage des établissements ;
- Des équipes de conseillers techno-pédagogues ;
- Des équipes de conseillers au parcours à l'éducation culturelle et artistique.

Pour une connaissance plus approfondie de la cellule de soutien et d'accompagnement de la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://enseignement.catholique.be/csa/csa-secondaire/>

La fonction d'accompagnement des directions s'inscrit dans l'attention toute particulière que notre réseau porte au développement professionnel des personnes qui s'engagent dans le pilotage et la gestion d'un établissement secondaire. Elle soutient l'exercice de cette mission et de cette responsabilité, reconnues comme essentielles pour la qualité de notre système éducatif.

La charge de travail inhérente au pilotage d'un établissement est en effet conséquente et multiple ; l'équipe de direction, particulièrement en cette période de transformation de l'école, est appelée à conduire de nombreux changements, dans un contexte générateur de nombreuses incertitudes (pénurie, interrogations sur le sens de l'école, successions de crises sociétales et environnementales). Par ses actions, l'accompagnateur des directions contribue à rendre cette mission intéressante et enrichissante, portée par une dynamique de réseau avec des pairs.

### Missions

L'accompagnateur de direction soutient le développement professionnel du directeur (adjoint), du coordonnateur de CEFA ou de Pôle territorial et des autres fonctions de sélection.

Cet accompagnement contribue au développement des compétences, de l'identité et de la sérénité professionnelles, dans une visée d'augmenter du pouvoir d'agir, au profit du système éducatif et donc des élèves.

Par son action, l'accompagnateur de direction contribue à la qualité du pilotage des établissements de notre réseau et à l'atteinte des objectifs spécifiques par l'ensemble de l'équipe éducative.

### Une déclinaison d'accompagnements

Dans chaque équipe de pilotage liée à un diocèse, l'accompagnateur de direction est chargé de mettre en place des accompagnements collectifs et des accompagnements individuels à destination des directeurs, directeurs adjoints et coordonnateurs de CEFA ou de Pôles.

Ces temps d'accompagnement ont pour objectif d'offrir des espaces d'intervision, d'échange et de travail avec les pairs, d'écoute, de prise de recul ou d'analyse d'une situation problématique.

L'accompagnateur de direction joue un rôle précieux pour favoriser une prise de distance réflexive essentielle pour l'exercice d'une fonction complexe et exigeante, si intéressante soit-elle.

Une partie des accompagnements collectifs s'inscrit dans le cadre de formation initiale des directions, par le biais du module d'insertion professionnelle dont les accompagnateurs de direction assument la responsabilité en collaboration avec l'IFEC (Institut de formation de l'enseignement catholique). L'entrée en fonction d'une direction et de tout cadre de nos écoles est l'objet d'une attention toute particulière de la part de nos accompagnateurs de direction.

### Autres missions

L'accompagnateur de direction participe à différents groupes de travail au sein du réseau et peut être appelé à représenter le réseau, sous l'angle de sa fonction singulière, dans des échanges avec l'administration ou les autres réseaux, voire avec des associations diverses liées à l'éducation.

### Une collaboration avec les autres acteurs du réseau

L'accompagnateur de direction est un des membres de l'équipe de soutien et d'accompagnement en charge du pilotage, attachée à un des quatre diocèses et sous la responsabilité du conseiller-relais. Il agit dans un esprit d'étroite collaboration avec ce dernier. Les accompagnateurs de direction construisent ensemble le cadre général de leurs actions, en concertation avec les conseillers-relais et le conseiller coordonnateur, qu'ils informent régulièrement de l'état de leurs travaux et de leurs réflexions.

Le dialogue avec le conseiller référent d'une école permet d'accompagner le pilotage de l'école à la fois sous l'angle du contrat d'objectifs et à la fois avec un regard contextualisé, qui s'ajuste au fil des interactions.

Afin de favoriser une approche globale et nuancée de notre service aux PO, aux directions et aux équipes enseignantes, il se concerta aussi régulièrement avec le directeur diocésain qui coordonne les services diocésains.

### Cadre général du travail de l'accompagnateur de direction

L'accompagnateur de direction remplit ses missions en cohérence avec les orientations de la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC et de la CSA. Il adhère aux textes de référence (Mission de l'école chrétienne, Plan stratégique de la CSA 2021-2025 et le Guide pour l'agir professionnel). Ces documents peuvent être obtenus sur simple demande à Anne Martin, conseillère-relais ([anne.martin@segec.be](mailto:anne.martin@segec.be)).

L'accompagnateur :

- inscrit ses interactions dans le cadre du contexte, du projet et du contrat d'objectifs de chaque école ;
- soutient le développement d'une vision et la construction du sens par la direction, éléments essentiels pour favoriser la motivation et l'engagement de chaque membre du personnel ;
- veille à soutenir le leadership pédagogique de la direction, en promouvant des démarches de collaboration et d'intelligence collective ;
- contribue à nourrir une démarche de réflexivité pour lui-même et pour les personnes qu'il accompagne à partir de son regard extérieur et de ses questionnements ;
- vise au développement de l'autonomie de chaque personne accompagnée ;
- établit une relation de communication professionnelle confiante avec l'équipe accompagnée.

### Profil souhaité

Être membre à titre définitif du personnel de recrutement, de sélection ou de promotion d'un établissement de l'enseignement libre catholique et obtenir l'accord de son P.O. pour bénéficier d'un congé pour mission<sup>1</sup>.

Pouvoir s'appuyer sur une expérience significative de Direction d'une école secondaire.

Posséder un véhicule et un permis de conduire.

L'accompagnateur de direction, comme le conseiller au soutien et à l'accompagnement adhère et fait partager les valeurs et la mission de l'école chrétienne.

---

<sup>1</sup> À ce titre, il signera une convention de détachement avec le SeGEC.

Il fait preuve d'une grande loyauté institutionnelle.

Il dispose :

- d'aptitudes à l'accompagnement des professionnels de l'éducation (écoute de la demande, respect du rythme et de l'expertise de chacun, problématisation et construction d'un dispositif) ;
- de dispositions communicationnelles pour encourager le travail collaboratif et valoriser l'intelligence collective au sein des équipes;
- de compétences relationnelles (écoute, empathie, tact, négociation, ...)
- de connaissances sur les objectifs et les chantiers du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- de compétences organisationnelles (être ordonné, méthodique et rigoureux) ;
- de compétences informatiques (utilisation des outils de communication numérique) ;
- d'une aisance dans l'expression écrite et orale.

Un parcours de formation initiale, intégré au temps de travail, et un accompagnement par les conseillers-relais permettront de développer les compétences liées à la posture spécifique de ce métier.

## Nous offrons

Une fonction exercée à temps plein ; entrée en fonction prévue **le 10 mars 2025**.

La durée du mandat est de six ans. Une évaluation est prévue au terme de la 1<sup>re</sup> année et de façon bisannuelle sur base d'une lettre de mission spécifique. Ce mandat est renouvelable.

Une intervention dans les frais de déplacements et de bureau.

Une très belle opportunité de développer des compétences professionnelles certainement déjà présentes, mais sollicitées dans un contexte de travail avec des adultes.

Une formation initiale de 80h dont 40 en réseau. Le conseiller participe aussi à des temps d'échanges avec ses pairs, de formation continue dans le domaine de l'accompagnement des professionnels de l'éducation et dans le champ des sciences de l'éducation et des sciences humaines.

Une évolution à travers le travail mené en équipe, sous la conduite d'un conseiller relai, qui propose des espaces d'intervision ou de supervision.

Une source de rencontres et d'apprentissages enrichissants sur le plan personnel.

## Procédure pour postuler

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une **note détaillée** de motivation (deux à trois pages précisant votre intérêt pour ce métier et les compétences que vous pouvez proposer ou souhaitez acquérir pour l'exercer) sont à adresser **au plus tard pour le 9 janvier 2025** à [pierre.scieur@segec.be](mailto:pierre.scieur@segec.be), conseiller coordonnateur de la CSA. Une copie sera également adressée à Delphine Mathieu, gestionnaire administrative : [recrutement.secondaire@segec.be](mailto:recrutement.secondaire@segec.be)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Anne Martin ([anne.martin@segec.be](mailto:anne.martin@segec.be)), conseillère-relais.

Une première sélection sera opérée sur base de la qualité du dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités pour **un entretien oral le 17 janvier 2025 en après-midi**.